

CR de réunion du CA FFG organisée sur Discord

le mercredi 22 juillet 2020 de 20:30 à 22:30

Rédacteur : Arnaud Knippel

Vérificateurs : le bureau

Membres du CA participants à la réunion :

- Chantal Gajdos, présidente
- Arnaud Knippel, vice-président
- Claude Brisson, trésorier
- Luc Ronayette, secrétaire
- Fabien Lips, administrateur
- Alexandre Pinchard, président Ligue de Ile de France
- Kévin Cuello, président Ligue de l'Ouest
- Jean-Pierre Lalo, président Ligue Normandie
- Lucien Radal, président Ligue Rhône-Alpes

Procurations :

- Clément Béni, secrétaire-adjoint → Chantal Gajdos

Invités à participer à la réunion :

- Camille Lévêque
- Roland Carbonnel, directeur du stage d'été

10 voix sont présentes ou représentées lors des votes.

Ordre du jour de la réunion :

1. **Validation du précédent compte-rendu du 24/06/2020**
2. **Retour de l'agrément des compétitions suite à la fin de l'état d'urgence sanitaire**
3. **Championnats de France (en particulier coupe Lim et budget commentaires Open)**
4. **Congrès national de Go 2021**
5. **Infos et questions diverses (AG, Goban néoprènes, CNJ, Tournoi de Paris, tournoi en ligne, candidature EGC...)**

1 validation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu n'étant pas complètement prêt, le vote est remis à une date ultérieure.

2 Agrément des compétitions suite à la fin de l'état d'urgence sanitaire

Le contexte évolue. Il n'y a plus de limitation à 10 personnes à partir du 11 juillet. Cependant la situation est incertaine et de nouvelles mesures sont toujours possibles.

Dans ce contexte, Chantal Gajdos n'est pas favorable à encourager l'organisation de tournois, mais propose de reprendre l'agrément des compétitions et de prendre en compte à l'échelle de niveau de la FFG le tournoi organisé dans le cadre du « stage de déconfinement » pour la deuxième semaine.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 Championnats de France

- Kevin Cuello mentionne des difficultés à Rennes pour l'organisation du Championnat de France amateur, la réservation du lieu ayant été annulée.
- Il n'y a pas pour le moment de club prêt à accueillir le Championnat de France des Clubs (Coupe Lim).
- En ce qui concerne le Championnat de France Open, il est prévu une aide de la FFG de 300€ pour aider les organisateurs (location de salles,...). Chantal Gajdos propose de prévoir un budget supplémentaire pour mettre en place des commentaires de partie en direct sur internet, qui pourraient pas la suite figurer sur la chaîne de la FFG. Les commentateurs envisagés sont Inseong et Christopher. Une discussion a lieu sur le montant et l'opportunité de ce budget. Fabien Lips est opposé à rémunérer des commentateurs qui pourraient être des compétiteurs, et préférerait qu'on encourage davantage la compétition en augmentant les prix remis aux meilleurs classés.

La proposition d'un budget pour les commentaires est adoptée, pour un montant maximal de 600€.

4 Congrès national de Go 2021

Roland Carbonnel suit le dossier et a été invité pour exposer la situation au CA.

Voir le point, en annexe, fait par Roland, directeur du stage, concernant les différentes options qui s'offrent à nous

Le stage d'été 2020 a été annulé, et les arrhes versés pour 2020 peuvent faire office d'arrhes pour le stage 2021, à moins que la FFG n'en demande le remboursement, mais ce remboursement peut être effectué avec un délai allant jusqu'à 18 mois.

Les incertitudes sur la crise sanitaire et la nécessité d'un minimum de 1400 nuitée (équivalent à 100 personnes en continu présentes au stage) pour éviter des pénalités (22€ par nuitée manquante) font peser un risque plus important que ce qui était envisagé avant la crise, et remet en question la

stratégie adoptée de viser l'organisation d'un stage avec une participation plus importante que les années précédentes. De plus la capacité d'accueil est réduite en raison de sanitaires collectifs.

Dans ces conditions, il est souhaitable de renégocier les conditions financières avec le centre, ou de demander le remboursement et de rechercher un centre de vacances plus petit.

(Luc donne procuration à Claude pour la suite des débats)

5 Questions diverses

- Une centaine de goban en néoprène a été commandée par la société Jeux du Monde, dont environ la moitié en prévente auprès des clubs de la FFG.
- L'AG 2020 a été repoussée au 19 septembre.
- Alexandre Pinchard donne des nouvelles de l'organisation du Tournoi International de Go de Paris. L'équipe d'organisation est favorable à l'organisation en parallèle d'un tournoi qualificatif du Grand Slam. En ce qui concerne la possibilité d'accueillir le Grand Slam (si l'EGF le propose), et s'il faut trouver des sponsors pour cet événement, l'équipe n'y est pas favorable.
- La recherche d'un lieu pour accueillir un futur congrès européen continue. Un devis de 48k€ a été obtenu pour un lieu à Grenoble, ce qui est moins que d'autres lieux envisagés auparavant, mais est encore jugé trop important.

ANNEXE

Courrier de Roland Carbonnel, directeur du stage d'été 2021

A l'attention du CA de la Fédération Française de Go

Bonjour à toutes et à tous, je tiens à faire cette communication au CA suite à l'annulation du Congrès 2020.

La situation due à la Covid 19 pouvant perdurer et même s'aggraver, nous devons anticiper la possibilité de nous retrouver encore en situation épidémique pour l'édition 2021. Si nous voulons garder la maîtrise de la situation sur nos événements à venir, je pense qu'il nous faut anticiper cette possibilité. Cela nous permettra d'élaborer un plan d'action pour le Congrès 2021.

Je voudrais tout d'abord vous rappeler les raisons multiples de l'annulation :

- les raisons sanitaires
- les raisons d'ordre légale, interdictions diverses sur les rassemblements.
- les raisons financières, pénalités de 22 € par nuitées manquantes seuil de 1400 nuitées en pension complète à atteindre.
- les raisons propres au centre de Mazières, diminution de la jauge, repas en plusieurs services, problèmes de recrutements de personnels et problème de coût

Les modalités d'annulation avec le centre de Mazières sont encadrées par décret d'état. Elles nous offrent le choix entre le report de l'événement à une date ultérieure et le remboursement des arrhes au bout de 18 mois. Nous avons opté pour un report pour Juillet prochain.

En raison de la situation liée à l'épidémie je pense que nous devons réfléchir à la situation.

Dans l'état actuel l'organisation du centre limite fortement les capacités d'accueil en situation covid. Les sanitaires sont collectifs dans la plupart des logements, ce qui entraîne la perte de 80 places, le camping n'est possible qu'à la marge, les repas sont en plusieurs services, le personnel saisonnier est en provenance de l'étranger pour réduire les coûts

En raison de ces éléments nous pouvons envisager plusieurs pistes.

Option 1 - Le maintien du projet avec Mazières dans l'état

- Même prestation au même prix encadré par le décret d'état.
- **Attention.** Centre limité à 130 places en situation covid et risque de déficit dû aux pénalités.

Option 2 - Le maintien du projet avec Mazières avec renégociation.

- une clause covid au contrat en situation épidémique pas de pénalités
- **ou** une renégociation du devis sans pénalité avec une augmentation probable du tarif en pension complète.

Option 3 - La clôture du projet avec Mazieres.

- remboursements des arrhes sous 18 mois.
- ou l'organisation d'un événement fédéral de moindre ampleur avec Mazières en remplacement.

Dans le cas de l'option 3 nous aurions la possibilité de rechercher un centre en gestion libre avec logement individuel et camping. Les services et la restauration peuvent être organisés par notre équipe ou des prestataires de service.

Cet option à plusieurs atouts : une diminution des coûts, une plus grande souplesse d'organisation en cas de protocole covid, plus une totale privatisation du lieu, et le choix des personnels.

De plus il est potentiellement plus facile de négocier les tarifs avec un centre en gestion libre. L'organisation de tout ou partie de la restauration peut augmenter de manière significative notre marge bénéficiaire.

Exemples:

Petit déjeuner Mazieres facturé 8€ non négociable

En interne avec personnel salarié nous pouvons offrir la même prestation pour un coût de 4 euros. Pour un effectif de 100 stagiaires l'économie réalisées serait de 400 € par jour.

Si nous assouplissons nos critères de prospection au niveau géographique, il est possible de trouver moins cher aux même standing que Mazieres.

Et dans le contexte actuel il est possible de négocier une réservation avec des arrhes au minima en particulier avec un centre en gestion libre qui n'embauche pas de personnels.

Pour l'aspect gestion de la restauration et service, si vous optez pour l'option 3, c'est dans mes cordes, j'ai 5 ans d'expérience comme Chef cuisinier et j'ai déjà dirigé des séjours en prenant en charge l'organisation de la restauration et des services.

Le choix que fera le bureau déterminera le calendrier d'action à mener, bien entendu mes pistes de réflexions ne sont pas exhaustives.

Je reste disponible et motivé pour porter le projet pour l'édition 2021. à voir sous quelles modalités.

Amicalement Roland Carbonnel